

Comprendre le budget

Objectifs :

- Comprendre les principes budgétaires et leur mise en œuvre
- Savoir élaborer son budget en décelant les marges de manœuvre financières

Animateur : François VALEMBOIS

Horaires
9h-17h

6h de formation

1 journée

Date et lieu de la session

Mercredi 29 janvier 2025

Espace KOHLER - Place de la Liberté,
45110 Châteauneuf/Loire

Modalités d'inscription :

❖ **DIF : date limite 14 janvier**

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ **Budget communal :**

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : Présentiel

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

- les règles de la comptabilité publique
- les mouvements réels, budgétaires et d'ordre
- les grands principes budgétaires
- le respect de l'équilibre budgétaire – la notion d'autofinancement
- le calendrier et les différents documents budgétaires
- les principales dépenses, les principales recettes
- la recherche de financements : dotations, subventions, tarifs, impôts, emprunts
- les marges de manœuvre
- le vote le budget, sa publication
- le contrôle du budget

La Formation s'adresse prioritairement aux élus des communes de moins de 3 500 habitants car les notions d'amortissement et de rattachement des produits et des charges à l'exercice ne seront pas abordées

Le + : *Essentiel au bon fonctionnement d'une commune, à l'issue de la formation vous saurez lire et comprendre votre budget afin de mettre en œuvre ou de planifier vos projets*

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription

Maïté CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE